

Séance du Conseil du 15 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° 228/2022 Budget DSP eau - Décision modificative n°2

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le neuf décembre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 8 avenue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Alain DUCRUET, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à M. Edouard-Jean CURTET, M. Nicolas SPINELLI, excusé, Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, M. Stéphane MANFREDI
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à Mme Brigitte BRES
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU, excusé donne pouvoir à M. Daniel ALBERTI
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT
<u>GORBIO :</u>	M. Paul COUFFET, excusé donne pouvoir à M. Patrick CESARI
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT excusée donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à M. Mathieu MESSINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Yves JUHEL, Mme Joanna GENOVESE (arrive à 17h16, avant le vote de l'affaire n°2), M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, excusé donne pouvoir à M. Stéphane MANFREDI, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO excusée donne pouvoir à Mme Sandra PAIRE, M. Daniel ALLAVENA, excusé
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD (arrive à 17h42 avant le vote de l'affaire n°30), M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE (arrive à 17h28 avant le vote de l'affaire n°13)
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI excusé
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRES
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO, excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, excusé donne pouvoir à Mme Brigitte ALBERTINI, Mme Brigitte ALBERTINI

Date d'affichage :

21 DEC. 2022

Séance du 15 décembre 2022

Délibération n° 228/2022

OBJET : Budget DSP eau - Décision modificative n°2

RAPPORTEUR : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

Une décision modificative a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif. Lors de l'élaboration du budget, la CARF prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible. Et au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte, les conseillers sont appelés à se prononcer sur les modifications suivantes :

En fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Article Service	Libellé	Inscription BP + DM1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
Chapitre 011 – Charges à caractère général					
605 - FIN	Achat d'eau	2 140 000,00	2 390 524,19	+ 250 524,19	Forte augmentation de l'achat d'eau sur la Vésubie
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section					
6811- FIN	Dotat. Amort. Immo incorpelles et corpelles	1 001 532,15	243 000,00	- 758 532,15	Réajustement dotation aux amortissement suite régularisation transfert actif/passif
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement					
023- FIN	Virement à la section d'investissement	0,00	772 966,15	+ 772 966,15	
Total modifications				+ 264 958,19	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Article Service	Libellé	Inscription BP + DM1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
Chapitre 70 – Produit de services, des domaines et ventes diverses					
70111- FIN	Vente d'eau aux abonnés	2 140 000,00	2 390 524,19	+ 250 524,19	Remboursement de l'achat d'eau par le délégataire
Chapitre 042 – Produit de services, des domaines et ventes diverses					
777- FIN	Quote part subv. d'invest transférées	51 566,00	66 000,00	+ 14 434,00	Réajustement dotation aux amortissement suite régularisation transfert actif/passif
Total modifications				+ 264 958,19	

La section de fonctionnement est équilibrée.

En investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS							
N° opération ou Chapitre	Libellé	AP/CP de rattachement	Nature / Article / Service	Inscription BP (hors RAR) + DM 1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
2083	Installation de 5 stab aval	/	21531 - AEP	2 500,00	152 500,00	+ 150 000,00	Installation de vannes et

Accusé de réception en préfecture
006-2406005-228-2022-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022

							stabilisateurs sur plusieurs sites
20213	Renouvellement canalisation adduction source Menaud	2022/02	21531 - AEP	230 000,00	80 000,00	- 150 000,00	Décalage de l'opération
040	Opération d'ordre de transfert entre section	/	13918-FIN	37 988,00	52 422,00	+ 14 434,00	Réajustement dotation aux amortissement suite régularisation transfert actif/passif
16	Emprunt	/	1641-FIN	193 612,62	193 613,62	+ 1,00	
21	Immobilisations corporelles	/	21531-AEP	215 000,00	214 999,00	- 1,00 €	
TOTAL MODIFICATIONS						+ 14 434,00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENTS							
N° opération ou Chapitre	Libellé	AP/CP de rattachement	Nature / Article / Service	Inscription BP (hors RAR) + DM 1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
040	Opération d'ordre de transfert entre section	/	28153-FIN	933 641,16	175 109,01	-758 532,15	Réajustement dotation aux amortissement suite régularisation transfert actif/passif
021	Virement de la section de fonctionnement	/	021-FIN	0,00	772 966,15	+ 772 966,15	
TOTAL MODIFICATIONS						+ 14 434,00 €	

La section d'investissement est équilibrée.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 2 décembre 2022,

Je vous demande de bien vouloir,

ADOPTER la décision modificative n°2, toutes sections confondues, pour le budget DSP eau potable 2022 telle que présente dans la présente délibération,

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce à intervenir.

Le Conseil Communautaire

après en avoir délibéré,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Florent CHAMPION

Le Président,

Yves JURET

Accusé de réception en préfecture
006240600551-20221215-228-2022b-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022